



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

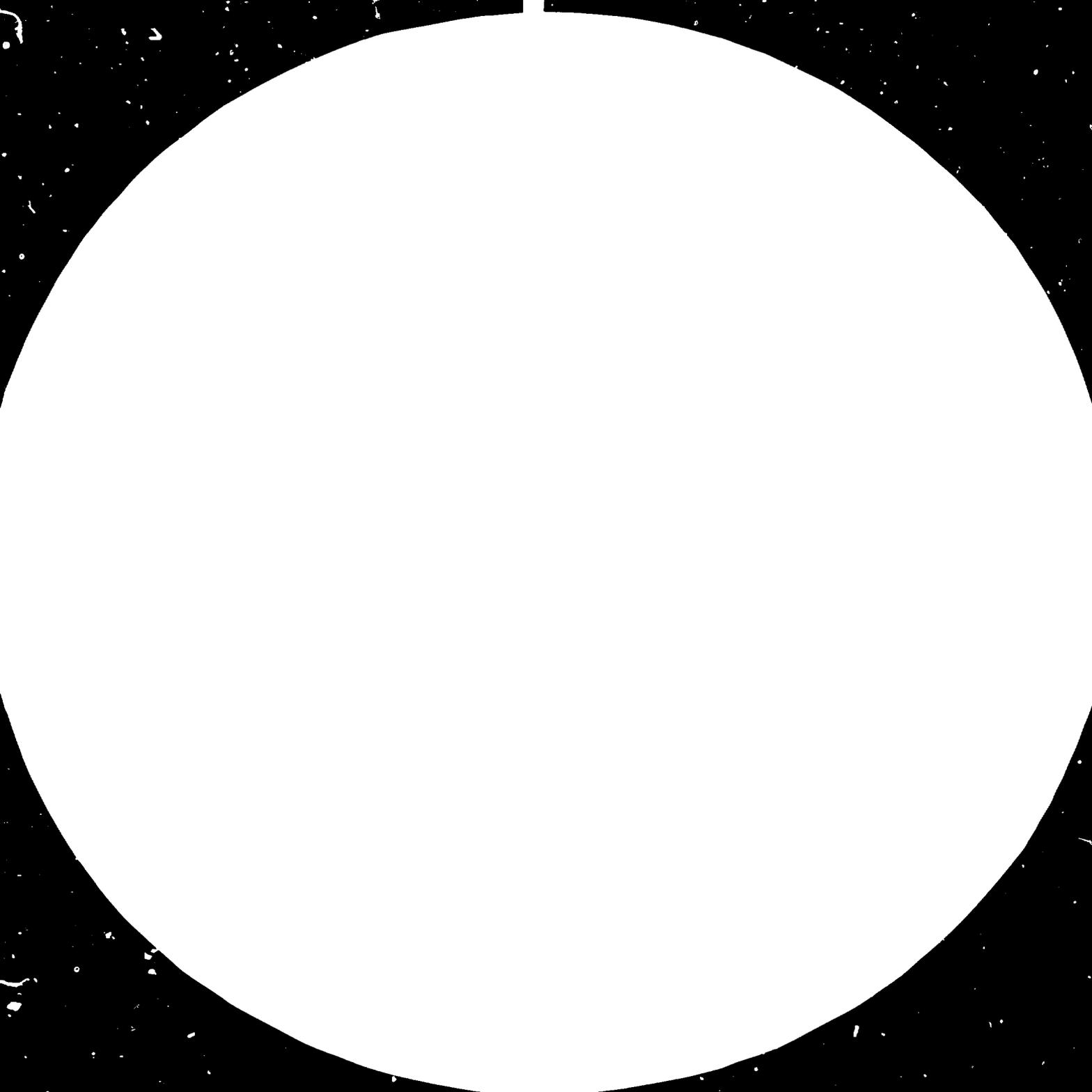
FAIR USE POLICY

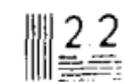
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





Resolution Test Chart
1.0 1.1 1.25 1.4 1.6 1.8 2.0 2.2 2.5 2.8 3.2



10235 - F



Distr. LIMITEE

ID/WG.328/21

17 novembre 1980

FRANCAIS

Original : PORTUGAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Table ronde ministérielle
sur le développement des agro-industries
Bagdad (Iraq), 19-24 janvier 1981

LE ROLE DE L'ETAT DANS LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE
ET DANS LE DEVELOPPEMENT DES AGRO-INDUSTRIES BRESILIENNES*

Document présenté par
le Gouvernement brésilien

06000

* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

80-44751

TABLE DES MATIERES

| | <u>Page</u> |
|--|-------------|
| AVANT-PROPOS | 3 |
| INTRODUCTION | 4 |
| 1. L'ETAT DE LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE | 6 |
| 1.1 Action institutionnelle et opérationnelle | 6 |
| 1.2 Formation de la main-d'oeuvre | 10 |
| 1.3 Soutien du secteur producteur de moyens de production modernes | 10 |
| 1.3.1 Engrais | 10 |
| 1.3.1.1. Consommation nationale | 12 |
| 1.3.1.2 Production nationale | 12 |
| 1.3.2 Produits phytosanitaires | 12 |
| 1.3.3. Machines agricoles | 14 |
| 1.3.4 Semences certifiées | 16 |
| 2. L'ETAT ET L'INTEGRATION AGRO-INDUSTRIELLE | 17 |
| 2.1 Soutien financier du secteur agro-industriel | 17 |
| 2.2 L'importance du secteur agro-industriel au Brésil | 20 |
| 2.3 Structure interne du secteur agro-industriel | 22 |
| 2.4 Techniques disponibles | 23 |
| 2.5 Exportations du secteur agro-industriel | 25 |
| BIBLIOGRAPHIE | 28 |

AVANT-FROPOS

Dans le cadre de la politique économique actuelle du Brésil, l'agriculture s'est vu assigner un rôle privilégié. Elle est ainsi appelée à contribuer à la solution de la majorité des problèmes qui se posent de nos jours à la société brésilienne. Elle prend une part active à la lutte contre l'inflation, en augmentant les disponibilités en aliments de base; elle contribue à la promotion de l'emploi, en faisant appel à des techniques agricoles utilisant un maximum de main-d'oeuvre rurale; elle fournit aussi des sources d'énergie de rechange, en substituant aux formes traditionnelles d'énergie des produits d'origine végétale, qui ont en outre l'avantage d'être renouvelables. L'amélioration de l'état nutritionnel de la population brésilienne dépend directement de ce secteur qui apporte enfin une contribution importante à l'équilibre de la balance des paiements en diversifiant ses exportations et fournissant des denrées susceptibles de remplacer certains produits dont les importations massives entraînent des sorties considérables de devises.

Bien entendu, une politique comme celle qui vient d'être esquissée devrait être mise en oeuvre dans une perspective agro-industrielle, pour exploiter pleinement le potentiel économique de chaque produit en valorisant les matières de base et en assurant ainsi la viabilité de la politique globale. Le secteur agro-industriel - qui est défini comme celui de la conservation et de la transformation des produits de l'agriculture et de l'élevage - doit avoir un rôle analogue à celui qui a été assigné à l'agriculture dans son ensemble.

Il faut faire en sorte que les circuits de distribution du secteur puissent absorber l'augmentation de l'offre rendue possible par l'accroissement des productions végétales et animales sans que des goulets d'étranglement contre-carrent les efforts déployés pour produire davantage. La conservation des récoltes, leur emballage, entreposage et transformation sont autant de domaines où l'emploi de techniques appropriées contribue à l'augmentation de la production agricole et indirectement à la lutte contre l'inflation.

Le présent document d'information se propose surtout de fournir des indications générales sur la contribution des pouvoirs publics à la modernisation de l'agriculture et au développement agro-industriel, et d'esquisser brièvement les principaux traits qui caractérisent cette action dans sa phase actuelle.

INTRODUCTION

Les interventions du Gouvernement fédéral pour encourager et promouvoir l'agriculture nationale remontent au siècle dernier, quand furent créés par décret impérial des écoles supérieures d'enseignement agricole et des instituts de recherche agronomique. On s'efforçait alors d'étendre les surfaces agricoles pour augmenter les disponibilités de produits alimentaires. Cette optique demeura inchangée jusqu'à la fin des années 40 du siècle en cours, lorsque l'industrialisation devint l'objectif fondamental de la politique économique. Depuis lors, l'action des pouvoirs publics vise surtout à assurer l'industrialisation du pays si bien que les activités agricoles bénéficient d'un intérêt et de ressources financières moindres.

Tout au long de cette période, l'agriculture a joué un rôle important dans l'économie brésilienne en soutenant le développement du secteur industriel en procurant des devises pour l'importation de biens de production et fournissant de la main-d'oeuvre pour les entreprises du secteur.

Depuis les années 60, cette situation a connu une évolution caractérisée par une meilleure compréhension du rôle de l'agriculture et de la nécessité de la moderniser pour accélérer le processus de développement national. L'accroissement de la productivité des facteurs de production terre et travail et l'expansion de l'espace agricole devinrent deux objectifs fondamentaux.

Jusqu'à la fin de 1973, la politique agricole, qui n'assignait aucune priorité aux investissements à long terme, était axée sur les deux grands domaines suivants : prix des produits et utilisation de moyens de production modernes.

Pour ce qui est de la politique des prix, on a eu recours à trois moyens d'action : la fixation de prix minimums à la production, l'adoption de mesures spéciales pour certains produits déterminés et la promotion des exportations.

De son côté, la politique de modernisation était caractérisée par l'expansion des systèmes de crédit, ainsi que par l'action en faveur de la mécanisation et de l'usage accru d'engrais, de produits phytosanitaires et de semences de qualité certifiée.

A la fin de 1973, la mutation dramatique de la situation économique du Brésil et du monde a fini par influencer sur la politique agricole qui, sans reconsidérer ses moyens d'intervention ni redéfinir ses lignes d'action, a procédé à une révision radicale des priorités. Dans le domaine des moyens de production

modernes il a donc été lancé un programme de remplacement des importations et, dans celui des prix, on a resserré le contrôle des prix intérieurs et accru l'aide aux exportations.

D'autre part, bien que l'origine de l'industrie sucrière remonte aux débuts de la colonisation du Brésil, ce n'est qu'à la fin des années 60 que le Gouvernement fédéral a commencé à envisager l'agriculture et le secteur agro-industriel dans une perspective intégrée, en mettant en oeuvre une politique économique visant à encourager la fabrication de moyens de production agricole ainsi que la valorisation et la transformation des produits d'origine végétale ou animale.

Il convient de préciser qu'aux fins de la présente étude, le secteur agro-industriel est censé ne pas comprendre les industries fabriquant des moyens de production pour l'agriculture (engrais, produits phytosanitaires, biens d'équipement, etc.); ne sont donc prises en considération que les industries de transformation utilisant principalement comme matières premières les produits de l'agriculture et de l'élevage, soit les branches suivantes : bois, caoutchouc, cuirs et peaux, textile (travail de fibres textiles d'origine animale ou végétale), papier, produits alimentaires, boissons, tabac et produits chimiques (fabrication d'huiles, de graisses et de cires végétales ou animales). Etant donné sa place privilégiée dans le secteur, l'industrie agro-alimentaire retiendra une attention particulière.

L'action des pouvoirs publics en faveur de l'intégration de l'agriculture et des agro-industries trouve son expression pratique dans le souci de réduire au minimum les pertes et d'assurer l'écoulement régulier des produits végétaux et animaux destinés au marché intérieur ou à l'exportation, grâce à un système intégré de production, d'entreposage, de traitement ou de transformation, de transport et de commercialisation.

Il convient aussi de souligner que peu à peu le gouvernement a opéré certains ajustements de structure pour répondre aux besoins des secteurs moteurs de l'économie nationale. Plus récemment, depuis 1974, une profonde réorganisation du secteur agricole public a commencé au niveau de la Fédération et à celui des Etats constitutifs, pour faire progressivement de l'agriculture brésilienne un secteur dynamique et moderne qui apporte une contribution plus importante à l'accroissement des richesses nationales et au bien-être social.

Cette réorganisation permettra la mise en place d'un système au sein duquel le pouvoir central définira les directives et orientations de caractère général à l'intention des organes chargés de les exécuter au niveau de la production, de l'approvisionnement et de la défense de l'élevage et des cultures.

Dans leur action en faveur du développement de l'agriculture et des agro-industries, les pouvoirs publics se sont employés à coordonner ou à exécuter des programmes intéressant les domaines suivants : recherche et expérimentation agricoles; pédologie, climatologie et météorologie, crédits et mesures d'encouragement pour l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et la pêche; lutte contre les maladies et les parasites des plantes cultivées et du bétail; organisation agraire et coopératives; aide technique et vulgarisation rurale; prix minimums et stocks régulateurs; études de marché; entreposage; recherches sur les techniques de conservation et de transformation des produits alimentaires; inspection et contrôle des produits d'origine animale et végétale.

Il faut aussi souligner que l'Entreprise brésilienne de recherche agricole (EMBRAPA) s'est efforcée de se doter des moyens nécessaires pour soutenir ou exécuter des programmes intéressant à la fois la transformation des produits végétaux et animaux et la production d'énergie pour l'agriculture, les techniques de production agricole ne pouvant être séparées des techniques mises en oeuvre pour traiter ou transformer les produits obtenus.

1. L'ETAT ET LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE

1.1 Action institutionnelle et opérationnelle

L'adoption d'une politique économique assignant à l'agriculture un rang élevé de priorité a entraîné depuis 1977 une mutation profonde des structures organiques du Ministère de l'agriculture.

Les changements relevés visent en grande partie à ménager au Ministère les conditions nécessaires pour lui permettre d'assumer réellement le rôle qui lui incombe en matière de développement socio-économique national.

L'Organisation en systèmes de l'administration du secteur agricole a permis de décentraliser avec un maximum d'efficacité l'exécution des activités qui, relevant de la compétence du Ministère, intéressent l'agriculture, l'élevage, la chasse et la pêche; les ressources naturelles renouvelables; l'organisation

de la vie rurale; les stimulants financiers et le crédit; la météorologie; la recherche et l'expérimentation; la supervision et la protection de la santé animale et végétale, ainsi que la normalisation et l'inspection des produits d'origine végétale et animale et des éléments de la consommation agricole.

Pour faire face aux besoins qui surgissent dans son domaine de compétence, le Ministère de l'agriculture bénéficie du concours d'une série d'organismes d'exécution qui lui sont rattachés; et qui l'aident à aborder les divers problèmes qui se posent dans le secteur agricole brésilien.

L'importance des ressources financières que le Ministère alloue aux différents organismes qui lui sont rattachés - 52 milliards de cruzeiros entre 1974 et 1979, et, selon les prévisions, 57 milliards de cruzeiros en 1980 - donne la mesure de l'ampleur des efforts déployés.

Pour faire mieux comprendre le niveau d'intervention des organismes en question, on récapitule ci-dessous brièvement leurs objectifs fondamentaux.

- Banque nationale de crédit coopératif S.A. (BNCC)

La BNCC a pour mandat principal de promouvoir le mouvement coopératif sous toutes ses formes surtout grâce à l'octroi de crédits. La Banque est chargée de gérer le Fonds national pour le mouvement coopératif et de superviser le Fonds d'assistance sociale et le Fonds spécial d'aide technique aux coopératives.

- Comité exécutif du Programme de culture du cacaoyer (CEPLAC)

Organe gestionnaire du Fonds pour la relance économique-rurale de la culture du cacaoyer, le comité est chargé de l'action économique et sociale en faveur de la culture du cacaoyer, ainsi que de la mise en place de nouveaux centres de production de cacao au Brésil. Son intervention se limite aux Etats producteurs (au prorata du volume de leurs exportations), et aux centres de production de cacao nouvellement établis au Brésil.

- Société brésilienne d'entrepasage (CIBRAZEM)

Cette société participe directement à l'élaboration et à l'application des plans et programmes d'approvisionnement établis par les pouvoirs publics dans la mesure où ils intéressent l'entrepasage des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Elle fait surtout fonction d'organe régulateur du marché des produits en question.

- Société brésilienne de produits alimentaires (COBAL)

Chargée de gérer le fonds pour la constitution de stocks régulateurs, cette société participe aussi, entre autres activités, à l'exécution des plans et programmes d'approvisionnement élaborés par le Gouvernement fédéral dans la mesure où ils intéressent la production, la transformation et la commercialisation des denrées alimentaires et les équipements nécessaires à cet effet.

- Commission de financement de la production (CFP)

Le Commission de financement de la production est chargée de préparer et d'appliquer la politique de garantie des prix minimums des produits issus des activités agricoles et extractives, élaborée par le Conseil national de l'approvisionnement.

- Entreprise brésilienne de recherche agricole (EMBRAPA)

Le mandat de cette entreprise consiste à préparer, superviser, orienter, contrôler et exécuter (directement ou indirectement) des travaux de recherche agricole au Brésil, afin de réunir des renseignements et fournir des techniques susceptibles d'être employés dans le développement de l'agriculture et des industries agro-alimentaires brésiliennes. L'EMBRAPA subventionne aussi d'autres instituts de recherche dans son domaine de compétence au niveau des Etats et/ou des régions.

- Entreprise brésilienne d'aide technique et de vulgarisation rurale (EMBRATER)

Cette entreprise a pour mission de diffuser des connaissances d'ordre technique, économique et social nécessaires au développement du secteur rural et collabore à cet effet avec les services compétents du Ministère de l'agriculture pour définir et appliquer la politique brésilienne d'aide technique et de vulgarisation rurale.

- Institut national de météorologie (INEMET)

L'institut est chargé de créer, d'entretenir, et d'exploiter un réseau météorologique national, y compris les parties qui sont intégrées au réseau météorologique international, d'entreprendre des études et des observations météorologiques et climatologiques intéressant l'agriculture et d'autres activités, et d'établir des prévisions météorologiques.

- Institut brésilien de développement forestier (IBDF)

L'utilisation rationnelle, la protection et la conservation des ressources naturelles renouvelables sont de la compétence de l'institut brésilien de développement forestier qui a pour mission d'élaborer une politique forestière et d'orienter, de coordonner et d'exécuter, directement ou indirectement, la mise en place des moyens nécessaires à cet effet.

- Institut national de colonisation et de réforme agraire (INCRA)

Ayant pour mandat de corriger la structure agraire du Brésil en l'adaptant aux besoins liés au développement économique et social du pays, l'INCRA est l'organe chargé de promouvoir et d'exécuter la réforme agraire. Il gère également le fonds de garantie des titres de la dette agraire et le Fonds national de réforme agraire.

- Direction du développement de la pêche (SUDEPE)

La SUDEPE est chargée d'élaborer le plan national de développement de la pêche et de prendre des mesures propres à favoriser son application, dans les limites de ses compétences définies par la loi.

- Direction nationale de l'approvisionnement (SUNAB)

Cet organisme est chargé d'appliquer la politique nationale d'approvisionnement et de mener les études de marché correspondantes.

En plus de ces organismes directement rattachés au Ministère de l'agriculture, le Brésil possède de nombreux instituts de recherche et de développement s'intéressant aux techniques de transformation des produits agricoles, et plus d'une cinquantaine d'établissements apportant un appui au secteur agro-industriel.

Lesdits établissements concentrent leurs activités sur les produits alimentaires (fruits, céréales, légumes, plantes potagères, viande, lait et poisson), qui sont d'une grande importance pour l'approvisionnement régulier du marché intérieur et occupent une place majeure dans les exportations brésiliennes. Les fibres textiles, les cuirs et peaux ainsi que le bois font également l'objet d'études.

Ces travaux portent sur une multiplicité de domaines spécialisés : conservation et entreposage des récoltes; conservation des produits par emballage, réfrigération, congélation et déshydratation; transformation; contrôle de la qualité; commercialisation; diffusion de techniques et aide technique.

1.2 Formation de la main-d'oeuvre

Relevant exclusivement de l'Etat, l'enseignement agronomique, qui a une longue tradition au Brésil, permet, grâce à ses différentes spécialisations, de satisfaire les besoins du secteur agricole et agro-industriel dans une mesure qui a encore été accrue par la récente introduction de cours de technologie alimentaire dans les programmes des universités.

On comptait donc au Brésil en 1979, dans les différentes disciplines de la recherche agricole un total de 85 cours du niveau de la maîtrise et de 12 cours du niveau du doctorat; par ailleurs, 7 113 étudiants étaient inscrits à des cours de baccalauréat préparant à un emploi professionnel dans les secteurs en question.

1.3 Soutien du secteur producteur de moyens de production modernes

Les engrais, les produits phytosanitaires, les machines et les semences constituent l'arsenal dont disposent les exploitants agricoles pour transformer progressivement l'agriculture de subsistance traditionnelle du Brésil en une agriculture commerciale technicisée.

S'agissant de la modernisation du secteur agricole, le modèle de développement brésilien a pour base une stratégie tendant à doter ce secteur d'une compétitivité fondée sur un système d'encouragements fiscaux et financiers à l'augmentation de la production, à l'investissement, à la commercialisation et à l'innovation technique, sur des programmes de recherche agricole ainsi que sur l'emploi généralisé de moyens de production moderne.

Ce système doit stimuler le développement agricole grâce à l'utilisation accrue et plus rationnelle de moyens de production permettant d'augmenter la productivité.

1.3.1 Engrais

L'intervention de l'Etat en faveur de l'emploi d'engrais remonte à 1939, lorsque le Brésil a interdit l'exportation d'os d'animaux et d'engrais phosphatés.

En 1941, le Gouvernement a établi des règles relatives au contrôle des engrais et amendements et en 1957 il a réglementé le régime fiscal applicable aux importations. Ces mesures sont révélatrices de l'orientation adoptée par le gouvernement : encourager l'emploi des engrais tout en stimulant et protégeant les entreprises établies au Brésil.

Dix ans plus tard, un fonds d'encouragement financier à l'emploi d'engrais et d'additifs minéraux (FUNFERTIL) a été instauré pour une période de quatre ans afin de favoriser l'application accrue de ces matières dans les exploitations agricoles en apportant une aide financière aux agriculteurs qui utilisaient effectivement des engrais sur leurs terres arables et sur leurs pâturages et employaient des additifs minéraux pour alimenter leur bétail laitier et leur volaille.

Lorsque le FUNFERTIL cessa son activité, il fut remplacé par un fonds spécial de développement agricole (FUNDAG) chargé d'encourager les exportations de produits agricoles, l'accroissement de la production et de la productivité agricoles, et la solution des problèmes que pose la commercialisation des produits végétaux et animaux.

En soutenant l'amélioration de la productivité agricole, le programme d'intégration nationale (PIN) et le programme de redistribution des terres et d'encouragement des agro-industries dans le nord et le nord-est (PROTERRA), offrent des stimulants supplémentaires à l'emploi d'engrais dans la région du nord-est. Il convient aussi de signaler que l'emploi d'engrais et d'autres moyens de production technique est encouragé par la prise en charge des intérêts afférents aux emprunts contractés.

La forte dépendance à l'égard de matières premières et de produits intermédiaires étrangers pour la production d'engrais chimiques observée au cours de la période 1950-1974 et l'essor vertigineux du prix des engrais sur le marché international intervenu en 1973/74, ont décidé le Gouvernement fédéral à lancer dans le cadre de sa politique de remplacement des importations un programme national d'engrais et d'amendements calcaires pour l'agriculture.

Visant au départ à mettre le pays en mesure de satisfaire à ses besoins en 1980, ce programme a été un jalon important dans l'évolution du secteur qui connaît depuis son lancement une période de transition caractérisée par des mutations profondes intéressant des domaines qui vont de l'exploitation accrue des gisements nationaux à l'approvisionnement de l'exploitant agricole en produits finis, en passant par le traitement industriel, la fourniture et la distribution des matières premières.

1.3.1.1. Consommation nationale

La progression constante de la consommation observée depuis 1950 a conféré aux engrais une importance particulière pour l'économie brésilienne, qui procède à la fois de la volonté d'augmenter la productivité agricole et de l'existence d'un complexe industriel nécessaire à leur fabrication.

Exprimée en éléments fertilisants de base - azote (N), phosphate (P_2O_5), potasse (K_2O) - la consommation a été multipliée par 30 au cours de la période 1950-1978; la consommation totale de ces trois éléments s'établissant à 3,1 millions de tonnes en 1978.

Au cours des 10 dernières années, la consommation sensiblement accrue a été satisfaite entièrement sur l'importation d'éléments fertilisants, l'exploitation commerciale d'un gisement riche en potasse (à Carmópolis dans la région du sud-est) ne devant commencer qu'en 1983.

1.3.1.2 Production nationale

La production brésilienne d'engrais a été très faible tout au long des années 50. Au cours de la décennie suivante, seule la production de phosphates solubles a connu une certaine progression, atteignant entre 1960 et 1969 un niveau moyen de 98 440 tonnes de P_2O_5 , alors que les engrais azotés continuaient à ne jouer qu'un rôle restreint jusqu'au début des années 70. Leur production qui était de 10 760 tonnes entre 1960 et 1969 s'est élevée à 277 000 tonnes en 1978. Au cours de cette même année, la production d'engrais phosphatés (qui avait progressé de 24,5 % par an au cours de la période 1968-1978) a été de 1,1 million de tonnes de P_2O_5 , volume correspondant à 77,2 % de la consommation intérieure. Cette proportion eût été réellement remarquable si elle avait égalé pour les différents éléments entrant dans la composition des engrais phosphatés solubles ou consommés au cours de leur fabrication. Or, la quasi-totalité du soufre et de l'acide phosphorique nécessaires avaient été importés.

1.3.2 Produits phytosanitaires

Pour propager l'emploi de produits phytosanitaires dans l'agriculture et pour soutenir le développement de leur production nationale, on a eu en général recours aux mêmes techniques que pour encourager l'utilisation et la production d'engrais.

L'industrie brésilienne des produits phytosanitaires est relativement jeune; jusqu'en 1958, elle ne fournissait que trois insecticides (BHC, parathion, et DDT), la production de fongicides n'a démarré au Brésil qu'en 1969, et on n'y trouve les herbicides d'origine nationale que depuis 1973.

Les importations (qui représentent 78 % de la consommation nationale) ayant progressé de 548 % entre 1964 et 1978, et l'achat à l'étranger de produits phytosanitaires ayant entraîné en 1975 des dépenses de l'ordre de 140 millions de dollars des Etats-Unis, le Gouvernement brésilien s'est vu obligé de prendre certaines mesures pour réduire l'énorme dépendance du pays à l'égard des produits et du savoir-faire étranger importés.

Pour limiter autant que possible les sorties de devises, on a créé en 1975 un programme national des produits phytosanitaires agricoles (PNDA) qui fixait des objectifs de production et déterminait les ressources financières nécessaires pour exécuter des projets devant permettre à la production nationale de satisfaire d'ici 1980 la moitié de la consommation nationale.

Dans le cadre de la politique visant à rendre le pays moins tributaire de l'étranger, le Gouvernement brésilien a exempté l'industrie locale des taxes perçues lors de l'importation de certaines spécialités, de matières premières et de réactifs, et de certains impôts ou taxes (ICM et IPI) frappant l'achat de produits, machines et matériels destinés à la construction ou à l'agrandissement des fabriques.

Grâce à cette stratégie, la consommation, en progression de 13 % par rapport en 1977, s'est élevée dès 1978 à 88 529 tonnes, correspondant pour 46 % à des produits d'origine nationale ventilés comme suit : insecticides - 49 %, fongicides - 37 %, herbicides - 14 %.

Ces dernières années, le marché brésilien des produits phytosanitaires a connu une expansion constante. Entre 1970 et 1974, la consommation, progressant de 55 % est passée de 39 469 tonnes à 100 674 tonnes. Après un fléchissement observé entre 1975 et 1976, la consommation s'est établie en 1977 à 78 357 tonnes, dont 33,5 % étaient d'origine nationale. Au cours de cette même année, la ventilation de la consommation a été la suivante : insecticides - 33 846 tonnes, fongicides - 24 584 tonnes, herbicides - 19 926 tonnes, dont 30 %, 48 % et 22 % correspondaient à des produits nationaux.

Il convient de mentionner spécialement les herbicides dont la consommation, a progressé ces dernières années à une cadence rapide, grâce surtout à leur utilisation accrue dans les cultures commerciales et à l'expansion des espaces cultivés.

Il faut enfin faire observer que la présence croissante des produits nationaux sur le marché intérieur des produits phytosanitaires permettra à partir de 1980 d'économiser chaque année des devises évaluées à 94 millions de dollars des Etats-Unis.

1.3.3 Machines agricoles

La modernisation de l'agriculture grâce à l'utilisation de machines agricoles a commencé au Brésil au cours des années 20 par l'importation de 1706 unités de tracteurs agricoles.

Même si ces importations ont continué jusqu'à 1974, une industrie nationale de tracteurs a vu le jour dès 1960.

Jusque dans les années 60, le marché brésilien des tracteurs agricoles était étroit et n'offrait que des perspectives peu encourageantes, à cause de la croissance limitée de la production agricole, surtout celle des cultures extensives qui demandaient à être mécanisées, et de l'absence de systèmes de crédit agricole.

L'expansion vigoureuse de la culture du soja, du blé et d'autres productions végétales, les avantages fiscaux que le gouvernement avait concédés aux fabricants (exemption de certains impôts) et le recours aux crédits que la Banque du Brésil mettait à la disposition de l'agriculture à un taux d'intérêt réduit ou à titre gratuit, sont autant d'éléments d'une évolution qui, culminant en 1967 dans l'élaboration d'un plan national de mécanisation agricole, a contribué à une mutation profonde du marché acheteur à partir de 1970. Cette évolution a influé, surtout depuis 1972, sur l'offre nationale de tracteurs (voir le tableau 1), dont le taux d'accroissement est resté élevé jusqu'en 1975, sans subir, surtout en 1973 et 1974, le contrecoup de certains problèmes posés par l'approvisionnement en pièces de rechange. Depuis 1975, la production de tracteurs a été stimulée par la Banque du Brésil qui a octroyé de nouvelles facilités pour l'achat de machines agricoles.

Le Brésil n'a cessé de consolider sa présence sur le marché international des tracteurs à quatre roues depuis 1972, année où 188 unités ont été exportées. En 1979, 7 263 unités ont été vendues à l'étranger.

Pour ce qui est du lancement de nouveaux modèles, les constructeurs nationaux misent surtout sur les tracteurs à quatre roues motrices. Se fondant sur le programme du gouvernement pour l'agrandissement des surfaces consacrées à certaines productions végétales, et considérant en outre que les tracteurs lourds à quatre roues motrices (plus de 140 ch) représentent près de 7 % du total de tracteurs vendus dans des pays comparables au Brésil, l'ANFAVEA a estimé que la demande potentielle moyenne de matériel de ce genre avoisinait 2 500 unités par an. Certains constructeurs comptent que le Brésil deviendra dans quelques années le premier marché pour ce genre de tracteurs dans le monde.

Tableau 1

Production de tracteurs au Brésil, 1970-1979

| <u>Année</u> | Production annuelle de tracteurs à quatre roues | |
|--------------|---|---------------|
| | <u>Milliers d'unités</u> | <u>Indice</u> |
| 1970 | 14,1 | 100 |
| 1971 | 22,1 | 157 |
| 1972 | 29,1 | 207 |
| 1973 | 37,2 | 264 |
| 1974 | 43,8 | 311 |
| 1975 | 56,9 | 404 |
| 1976 | 63,2 | 449 |
| 1977 | 53,0 | 376 |
| 1978 | 48,7 | 345 |
| 1979 | 55,2 | 391 |

Sources: SNPA - ANFAVEA.

S'agissant des tracteurs à deux roues motrices, on s'attend que la récente tendance à l'accroissement de la production de tracteurs lourds (plus de 65 ch) ira s'accroissant au cours des prochaines années. On prévoit aussi une augmentation de la production de microtracteurs et un recul relatif de celle de tracteurs légers et moyens.

Pour ce qui est du matériel, qui constitue une branche spécialisée, l'industrie brésilienne a fait des progrès notables au cours des dernières années en ce qui concerne les grains et céréales (surtout riz, soja et blé), cultures où l'emploi de machines tend à s'intensifier. Ces progrès ont permis de réduire progressivement les importations nécessaires, si bien que dès 1975, 24 % seulement des machines vendues dans le pays étaient d'origine étrangère. En équilibre depuis lors avec la demande intérieure, la production nationale s'est stabilisée aux alentours de 6 200 machines au cours de la période 1976-1979.

L'industrie des machines agricoles qui est maintenant bien développée au Brésil est capable de fournir le gros du matériel de traction mécanique et animale nécessaire pour les différents travaux agricoles.

1.3.4 Semences certifiées

L'utilisation judicieuse de semences améliorées a permis à la fois d'accroître la productivité des cultures et de faire un meilleur usage des moyens de production coûteux ainsi que des machines et outillage agricoles.

Au Brésil, comme dans d'autres pays, le gouvernement participe activement à l'établissement d'un programme pour l'approvisionnement en semences.

Le Secrétariat à l'agriculture de l'Etat de São Paulo s'occupe depuis 1927, c'est à dire depuis plus de 50 ans de la production, du traitement et de la distribution de semences par l'intermédiaire de l'Institut agronomique de Campinas (IAC) qui a obtenu des résultats notables avec différentes cultures, dont le coton, le café, la canne à sucre, le maïs, certains fruits et légumes, etc.

Depuis cette phase initiale, le programme national de semences a connu une évolution satisfaisante; à l'heure actuelle, le soutien fourni par les pouvoirs publics est complété par des initiatives privées qui, d'apport précieux et indispensable, englobent des travaux de recherche, la coopération dans la production de matériel essentiel ou la production et la distribution de semences certifiées ou contrôlées.

Le tableau ci-après montre le volume de la production nationale de semences pendant la période allant de 1974/75 à 1977/78.

Tableau 2

Production brésilienne de semences au cours
de la période 1974/75-1977/78, en tonnes

| <u>Espèces</u> | <u>Campagnes considérées</u> | | | |
|----------------|------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| | <u>1974/75</u> | <u>1975/76</u> | <u>1976/77</u> | <u>1977/78</u> |
| Soja | 474 000 | 452 160 | 548 570 | 700 850 |
| Blé | 255 000 | 354 000 | 340 020 | 385 520 |
| Riz | 108 500 | 119 160 | 85 930 | 126 160 |
| Maïs | 105 000 | 112 620 | 127 540 | 108 690 |

Source : ABRASEM

Les estimations relatives aux semences nécessaires pendant la campagne 1978/79 - en ce qui concerne seulement les cultures ci-après : arachides, blé, coton, haricots, maïs, pommes de terre, soja et riz - dégagent un déficit de 2 millions de tonnes, bien que la production soit déjà de 1,3 million de tonnes.

A l'exception du blé et du soja, les agriculteurs n'utilisent qu'une faible proportion de semences améliorées.

Pour remédier à cet état de choses, l'Entreprise brésilienne de recherche agricole (EMBRAPA) participe depuis 1975, en application de la politique définie par le gouvernement, à la production, au traitement, à l'entreposage et à la distribution de semences essentielles, par l'entremise de son Service de production de semences essentielles (SPSB) dont la principale fonction consiste à aider l'agriculture nationale à accroître sa productivité en mettant à profit les résultats des travaux d'amélioration génétique de différentes cultures réalisées par les autres services de l'entreprise.

2. L'ETAT ET L'INTEGRATION AGRO-INDUSTRIELLE

2.1 Soutien financier du secteur agro-industriel

Jusqu'au milieu des années 60, le gouvernement n'a pas stimulé directement l'intégration agro-industrielle, en dépit de quelques efforts sporadiques dans ce sens, comme par exemple, la création en 1937 du Service de crédit agricole et industriel (CREAI) de la Banque du Brésil, qui fournit des ressources pour le développement de ce secteur.

Ce n'est que depuis la création, à la fin de 1964, du Système financier national et de la Banque centrale du Brésil, que le pays a commencé à mobiliser réellement des ressources financières pour soutenir ces activités prioritaires dans les différentes régions du Brésil.

Concentrant son action sur les petites et moyennes entreprises, le gouvernement a appuyé des programmes propres à favoriser la création de pôles industriels à proximité de régions agricoles, et à faciliter ainsi l'utilisation des matières premières à un coût moindre.

Dans le domaine de l'appui financier à l'implantation d'agro-industries on peut encore mentionner l'existence, au niveau des Etats et des régions, de différentes banques de développement par lesquelles transitent les ressources destinées à l'expansion des activités relevant de leurs domaines de compétence (notamment : Banco da Amazonia SA - BASA, Banco do Nordeste Brasileiro - BNB, Banco do Desenvolvimento do Estado de Sao Paulo - BADESP); le Système national de crédit rural, créé en 1965, qui, agissant par l'entremise de différentes institutions, suit l'exécution des activités bénéficiant de crédits agricoles, dont certains profitent aussi aux agro-industries; l'adoption de stimulants fiscaux pour appuyer la création d'industries dans des régions ayant une assise économique peu développée et enfin l'accès aux marchés internationaux de produits ayant subi une transformation industrielle, ce qui modifie sensiblement la structure des exportations brésiliennes.

Il convient en outre de mentionner l'élaboration de programmes spécifiques d'appui au développement des agro-industries brésiliennes, pour inciter les chefs d'entreprises à réaliser les investissements nécessaires à l'implantation d'entreprises agro-industrielles, les bonifications d'intérêts versées dans le cadre de ces programmes ainsi que la prolongation des délais de remboursement pour réduire les risques afférents à certaines entreprises.

Parmi les programmes gouvernementaux spéciaux dont il est question dans le paragraphe ci-dessus, on relève depuis le début des années 70 les suivants : programme d'assistance financière aux agro-industries et à l'industrie des moyens de production (PAFAI), doté pour la période 1972-1975 de ressources évaluées à 540,7 millions de cruzeiros (aux prix de 1975); projet agro-industriel du programme des circuits d'exportation (COREX/PAGRI) qui disposait pour la période 1974-1978 de 551,6 millions de dollars des Etats-Unis; programme de développement des agro-industries du nord-est, doté de 800 millions de cruzeiros (aux prix de 1975) au cours de la période 1975-1977 et, selon les prévisions, de 300 millions de cruzeiros en 1980; programme de développement des agro-industries de la région du centre-ouest, qui prévoit des investissements s'élevant à un total de 125 millions de dollars des Etats-Unis.

Mû par son intérêt pour le secteur agro-industriel le gouvernement a également participé à la création de systèmes de financement indirect, et notamment aux opérations de réescompte de la Banque centrale, qui servent surtout à faciliter la constitution de fonds de roulement; il en est ainsi des opérations de réescompte intéressant les produits manufacturés susceptibles d'être exportés (38 milliards 398 millions de cruzeiros au mois de décembre 1979).

A côté des programmes déjà mentionnés, des institutions comme la Banque du Brésil, la Banque nationale de développement économique et la Banque centrale possèdent quelques autres systèmes de crédit présentant une importance réelle pour les petites et moyennes entreprises industrielles qui, engagées dans la transformation des produits de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture, de la pêche, etc., tentent de se procurer des fonds de roulement et du capital fixe.

A cet égard, il convient de mentionner spécialement :

- Le Fonds pour la démocratisation de l'accès au capital des entreprises (FUNDECE), créé en 1964 pour fournir aux entreprises un complément de fonds de roulement et les aider à faciliter l'accès à leur capital. Placé sous l'égide de la Banque centrale du Brésil, ce fonds disposait en 1978 de ressources s'élevant à 348,1 millions de cruzeiros;

- Le Fonds pour l'industrialisation des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (FUNDIPRA), qui, créé en 1968 a pour mandat de favoriser l'installation, l'agrandissement et la modernisation d'entreprises industrielles, en prenant à sa charge certaines dépenses en cruzeiros ou en devises. Fonctionne sous l'égide de la Banque du Brésil.

- Le Projet pour le développement du système d'entreposage (PRODESAR) qui, alimenté au moyen de ressources propres de la Banque du Brésil, bénéficie aussi de concours financiers de la BIRD. Lancé en 1970, ce projet a pour objectif de subventionner les investissements en capital fixe engagés pour l'implantation, l'agrandissement, la modernisation ou l'équipement d'entrepôts et de silos servant à stocker et/ou à traiter le blé, les haricots, le maïs et le riz.

- La reprise du programme FIBEP. Fonctionnant sous les auspices de la Banque centrale du Brésil, ce programme mis en chantier en 1972 sert à financer l'industrie des moyens de production modernes et d'autres entreprises agro-industrielles, y compris les coopératives. Ses ressources qui s'élevaient en 1977 à 350,6 millions de cruzeiros, devraient atteindre un montant total de 500 millions de cruzeiros en 1980.

- Le programme de financement des petites et moyennes entreprises (FIPEME). Créé en 1965, ce programme sert à financer l'expansion et la réinstallation d'entreprises industrielles, pour stimuler le développement économique du pays et réduire les différences entre les secteurs et les régions, en encourageant surtout les progrès de la productivité et les exportations.

Tous ces programmes traduisent la volonté d'aider directement les petites et moyennes entreprises industrielles, dans le cadre d'une action menée à l'échelon régional pour fournir des encouragements accrus aux activités agricoles.

En fait, les petites et moyennes entreprises ont certaines caractéristiques présentant un intérêt particulier pour un pays comme le Brésil, qui ne disposent que de capitaux restreints : utilisation plus intensive de capital; utilisation plus intensive de la main-d'oeuvre; emploi de techniques moins sophistiquées et proximité des centres de production agricole.

En encourageant les activités agro-industrielles, on cherche précisément à assurer le développement rationnel et à contribuer ainsi au maximum, indépendamment des conditions de culture locales, à l'amélioration de la qualité de vie dans les communautés intéressées.

2.2 L'importance du secteur agro-industriel au Brésil

Après cet exposé consacré au rôle de l'Etat brésilien dans l'action en faveur de la modernisation de l'agriculture nationale et aux moyens techniques mis en oeuvre pour hâter la solution des problèmes qui se posent dans ce secteur, ca fera brièvement le point de la situation actuelle du secteur agro-industriel brésilien.

Par leur importance socio-économique, les agro-industries occupent une position privilégiée au sein du secteur industriel brésilien dont ils sont l'élément le plus important; elles se caractérisent aussi par la forte implantation à l'intérieur du pays et par une répartition équilibrée sur l'ensemble du territoire brésilien.

En 1974 (voir tableau 3) les agro-industries employaient 21 % de la main-d'oeuvre occupée (730 000 personnes), comptaient 37 % du nombre total d'établissements et assuraient en valeur, 23 %, de la production de l'industrie de transformation brésilienne. Par ailleurs, toujours en 1974, les agro-industries ont participé pour 27,9 % à la formation du produit intérieur brut. Il faut signaler à cet égard que les industries alimentaires employaient 56,5 % de la main-d'oeuvre et fournissaient 66,6 % de la valeur de la production totale des agro-industries. Selon les statistiques établies par le Ministère des Finances, dès 1977, 52,6 % des recettes provenant de l'impôt sur les produits industriels avaient leur origine dans les agro-industries.

L'examen des tendances des achats et ventes opérés sur les marchés intérieurs et extérieurs indique également que le secteur agro-industriel occupe, parmi les industries de transformation, une situation importante caractérisée par une moins forte dépendance des moyens de production importés par unité - cruzeiro de production.

En effet, en 1976, les agro-industries ont acheté sur le marché intérieur pour 114,7 milliards de cruzeiros - 10,4 % du montant total des achats des industries de transformation - et pour 4,1 milliards de cruzeiros sur le marché extérieur (6,1 % des achats du secteur industriel). Pour ce qui est des ventes du secteur industriel, les agro-industries ont participé pour 16,5 % aux ventes intérieures et pour 35,8 % aux ventes sur les marchés internationaux. En 1979, les produits agro-industriels vendus à l'étranger ont représenté 42,4 % de la valeur totale des exportations brésiliennes.

Tableau 3

Indicateurs du secteur agro-industriel en 1974

| <u>Sous-secteurs</u> | <u>Etablis- sements (nombre)</u> | <u>Inves- tissements (millions de cruzeiros)</u> | <u>Main- d'oeuvre employée au 30/6/74</u> | <u>Valeur de la production (millions de cruzeiros)</u> | <u>Valeur ajoutée (millions de cruzeiros)</u> |
|---|--|--|---|--|---|
| Bois | 6 025 | 1 140 | 162 433 | 13 054 | 6 618 |
| Papier et carton | 241 | 560 | 38 364 | 8 076 | 3 632 |
| Caoutchouc naturel | 53 | 31 | 3 405 | 1 145 | 204 |
| Préparation des cuirs | 371 | 132 | 21 181 | 2 145 | 795 |
| Textiles naturels | 619 | 172 | 20 464 | 6 492 | 1 647 |
| Produits alimen- taires | 17 885 | 4 745 | 412 000 | 83 058 | 22 228 |
| Boissons | 1 381 | 797 | 51 710 | 6 903 | 3 727 |
| Tabac | 103 | 139 | 19 739 | 3 338 | 2 273 |
| Total, Agro-industries | 26 678 | 7 725 | 729 376 | 124 711 | 41 124 |
| Total, Industries | 72 360 | 37 050 | 3 460 081 | 533 595 | 214 759 |
| Agro-industries/Total des industries | 37 % | 21 % | 21 % | 23 % | 19 % |

Source : IBGE - Anuario Estatístico 1978.

Note : Résultats relatifs aux établissements occupant au moins 5 personnes et/ou à une valeur d'une production égale ou supérieure de 640 fois au salaire minimum le plus élevé en vigueur au cours de cette année.

2.3 Structure interne du secteur agro-industriel

La structure interne des agro-industries brésiliennes est caractérisée par une forte concentration dans l'industrie des produits alimentaires qui représente avec l'industrie des boissons et l'industrie du bois 94,8 % du nombre d'établissements, 86,6 % des investissements, 79,9 % de la main-d'oeuvre employée, 82,6 % de la valeur de la production et 79,3 % de la valeur ajoutée du secteur. Comme l'indique le tableau 4, les autres sous-secteurs n'ont qu'une importance réduite du point de vue de l'économie nationale.

Tableau 4

Structure interne du secteur agro-industriel

| <u>Sous-secteurs</u> | <u>Eta- blissements</u> | <u>Inves- tissements</u> | <u>Main-d'oeuvre employée au 30 juin 1974</u> | <u>Valeur de la production</u> | <u>Valeur ajoutée de l'industrie</u> |
|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|---|--|--|
| Produits alimen- taires | 67,0 | 61,4 | 50,5 | 66,6 | 54,1 |
| Bois | 22,6 | 14,9 | 22,3 | 10,5 | 16,1 |
| Papier, carton | 0,9 | 7,3 | 5,2 | 6,5 | 8,8 |
| Boissons | 5,2 | 10,3 | 7,1 | 5,5 | 9,1 |
| Textiles naturels | 2,3 | 2,2 | 2,8 | 5,2 | 4,0 |
| Tabac | 0,4 | 1,8 | 2,7 | 3,1 | 5,5 |
| Préparation des cuirs | 1,4 | 1,7 | 2,9 | 1,7 | 1,9 |
| Caoutchouc naturel | 0,2 | 0,4 | 0,5 | 0,9 | 0,5 |
| Total : | | | | | |
| Agro-industrie | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : IBGE - Anuario Estatístico 1978.

Le secteur est en outre caractérisé par la forte prédominance des petites et moyennes entreprises qui représentent dans la plupart des sous-secteurs, à l'exception du tabac et des textiles, 80 % des établissements et emploient plus de 20 % de la main-d'oeuvre occupée dans les différentes branches d'activité industrielle.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que les petites entreprises restent en grande majorité à l'écart du processus de développement technique; elles constituent ce que l'on appelle habituellement des "fabriques d'arrière-cour", occupent un nombre restreint de salariés et utilisent la plupart du temps des procédés de production des plus élémentaires.

Les grandes sociétés ignorent les problèmes qui se posent aux petites et moyennes entreprises ou arrivent à les éviter; disposant de fonds propres et capables d'offrir des garanties pour leurs projets d'expansion et de modernisation, les grandes entreprises, pourvues de gestionnaires expérimentés ont renforcé leur position en augmentant leurs parts du marché et en contribuant au progrès technique du secteur.

L'essor observé au cours des dernières années a été surtout rendu possible par l'action des grandes entreprises, par la haute technicité des procédés mis en oeuvre et par les investissements réalisés en permanence pour accroître la productivité.

Il existe donc un secteur moderne, où prédominent les grandes entreprises dynamiques et techniquement évoluées, qui sont pourtant du point de vue numérique en minorité, et une multiplicité de petites et moyennes entreprises qui restent en marge de cette évolution.

2.4 Techniques disponibles

La recherche technique ayant pour but l'utilisation des produits agricoles comme matière première industrielle permet d'accroître la valeur relative de ces produits si ces résultats sont appliqués à chaque étape de leur transformation. La plus-value ainsi obtenue qui est répartie entre tous les secteurs de production et services intéressés, a des effets favorables pour le système socio-économique tout entier.

L'industrie des produits alimentaires se distingue du reste du secteur agro-industriel par l'utilisation de techniques de transformation industrielle assez modernes, comme par exemple dans la fabrication de jus d'orange, de café soluble et de certains produits carnés. Bien que d'autres produits requièrent des procédés moins élaborés de fabrication, le Brésil parvient à soutenir la concurrence sur le marché international grâce surtout à la bonne qualité de ces produits, à la stabilisation de leur niveau de prix (politique gouvernementale d'encouragement aux exportations), et aux avantages comparés dont bénéficient certains d'entre eux.

En dépit de différents facteurs qui entravent le lancement de produits alimentaires transformés, l'industrie alimentaire brésilienne fait preuve de beaucoup de dynamisme à cet égard.

Depuis 1970, différents produits congelés ont été mis sur le marché - jus de fruits, repas cuisinés et filets de poisson. En 1975, certaines sociétés, utilisant des procédés de surgélation individuelle et de congélation continue ont commencé à produire des fruits et légumes congelés, surtout pour des marchés extérieurs. La congélation d'oeufs destinés à la boulangerie, à la fabrication de glaces et à la confiserie, a été une autre innovation. L'une des industries les plus traditionnalistes, l'industrie laitière a commencé à produire au début des années 70 des yaourts aromatisés aux fruits, de nouveaux types de fromage et de lait gélifié. Dans ces conditions la concurrence entre les entreprises du secteur a donné lieu à l'apparition de toute une série de marques nouvelles.

Toujours dans l'industrie laitière, des innovations en matière de transformation et de conditionnement ont permis de mettre en vente du lait de longue conservation. Ce produit a été bien accueilli, étant donné le caractère très saisonnier de la production de lait naturel au Brésil.

Grâce aux travaux de recherche et de développement réalisés avec l'appui du gouvernement, le marché brésilien peut être, dès maintenant, approvisionné en extrait protéinique de soja, produit qui pourrait être utilisé à la place du lait et servir d'aliment complémentaire.

Dans le cadre des programmes nationaux d'alimentation supplémentaire pour écoliers, femmes enceintes et ouvriers on a entamé la production de pains, biscuits et pâtes enrichis en farine de soja dont on a extrait les lipides et de mélanges de lait en poudre/farines enrichies.

Des produits deshydratés pour consommation immédiate, tels que les soupes et les bouillons sont mis à la disposition du public, surtout dans les grands centres urbains, où l'on n'a souvent pas beaucoup de temps pour préparer les repas.

La demande de soupes deshydratées n'a cessé d'accroître au Brésil au cours des dernières années et d'autres produits deshydratés y ont déjà fait apparition sur le marché : flocons de purée de pommes de terre, oignons en poudre et champignons séchés.

L'accroissement de l'offre de soja sur le marché national qui avait été rendu possible par le développement constant des cultures a permis une progression rapide de la consommation d'huile de soja qui est à présent exempte de l'odeur et de la saveur qui n'avaient pu être éliminées par les anciens procédés. A partir de soja, l'industrie brésilienne produit de la viande végétale, des extraits protéiniques en poudre, de la farine et des graines torréfiées.

2.5 Exportations du secteur agro-industriel

Dans un passé récent, le sucre était encore le premier produit d'exportation agro-industriel du Brésil. Jusqu'en 1975, les exportations de sucre ont progressé à un taux annuel assez élevé, stimulées par l'insuffisance de l'offre mondiale. Depuis 1976, le sucre a cédé sa place aux tourteaux de soja qui représentent à eux seuls 22 % des exportations du secteur agro-industriel.

Au cours de la décennie écoulée, la structure des exportations de denrées alimentaires industrielles a changé; si les produits "finis" ont progressé et que la gamme des exportations s'est diversifiée les produits ont, dans leur ensemble, conservé leur importance pour l'économie nationale.

Selon les statistiques de la Section du commerce extérieur de la Banque du Brésil (CACEX), les produits agro-industriels sont entrés, entre 1971 et 1979, pour plus d'un tiers dans la valeur totale des exportations brésiliennes; il convient de souligner que cette contribution qui a atteint 42,4 % en 1979, est essentiellement le fait des denrées alimentaires qui représentaient au cours de cette même année 69,5 % des exportations du secteur et 29,5 % de l'ensemble des exportations brésiliennes (tableau 5).

Pour ce qui est de la valeur des exportations, les autres branches des agro-industries nationales ont connu une progression extraordinaire, même si, en valeur absolue, elle n'est pas comparable à celle du secteur alimentaire, c'est ainsi que les exportations de cuirs et de peaux et de chaussures ont augmenté de 769,4 % et de 665,7 % respectivement au cours de la période 1971-1979.

Tableau 5

Exportations brésiliennes de produits agro-industriels - 1971-1979
(en milliers de dollars des Etats-Unis, f.o.b.)

| <u>Produits par sous-secteur</u> | <u>1971^{1/}</u> | <u>1972^{1/}</u> | <u>1973^{1/}</u> | <u>1974^{1/}</u> | <u>1975^{1/}</u> | <u>1976^{1/}</u> | <u>1977^{1/}</u> | <u>1978^{2/}</u> | <u>1979^{2/}</u> |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <u>Produits et sous-produits des industries agro-alimentaires</u> | <u>542 916</u> | <u>946 621</u> | <u>1 590 596</u> | <u>2 433 893</u> | <u>2 331 920</u> | <u>2 214 700</u> | <u>3 219 193</u> | <u>4 225 190</u> | <u>4 492 843</u> |
| Sucre brut | 146 555 | 314 147 | 454 863 | 978 300 | 769 902 | 152 472 | 276 530 | 195 929 | 247 004 |
| Résidus et déchets des industries alimentaires; aliments préparés pour les animaux | 116 272 | 189 017 | 470 657 | 346 617 | 507 009 | 851 812 | 1 222 130 | 1 258 783 | 1 136 320 |
| Mélasse impropre à la consommation | 8 608 | 13 523 | 31 047 | 58 803 | 45 536 | 40 990 | 46 287 | 33 704 | 45 645 |
| Sucres et confiseries | 6 945 | 90 105 | 106 365 | 348 668 | 340 189 | 165 233 | 196 345 | 395 903 | 432 694 |
| Préparations de viande, de crustacés et de mollusques | 58 214 | 63 168 | 83 464 | 100 539 | 80 492 | 130 440 | 136 162 | 110 777 | 141 691 |
| Jus de fruits ou de légumes | 1 044 | 2 150 | 3 971 | 3 663 | 1 420 | 1 327 | 2 817 | 13 650 | 17 054 |
| Jus d'agrumes | 35 858 | 41 499 | 63 622 | 61 605 | 84 385 | 103 069 | 171 683 | 332 638 | 296 145 |
| cacao et ses préparations | 30 155 | 40 909 | 59 788 | 128 127 | 106 524 | 138 297 | 338 391 | 277 961 | 328 507 |
| Café soluble | 49 734 | 69 945 | 99 966 | 116 045 | 79 790 | 225 539 | 325 808 | 348 203 | 425 356 |
| Graisses (animales et végétales), huiles et cires | 78 752 | 111 480 | 154 349 | 235 076 | 267 248 | 360 275 | 449 988 | 514 636 | 593 416 |
| Farine de minoterie | 3 268 | 2 314 | 6 069 | 10 315 | 4 019 | 1 640 | 1 691 | 5 231 | 2 524 |
| Choux palmiste en conserve** | 4 194 | 5 049 | 3 539 | 10 300 | 9 073 | 13 442 | 16 893 | | |
| Préparations alimentaires diverses | 255 | 288 | 664 | 828 | 2 364 | 1 648 | 1 811 | 367 078 | 449 021 |
| Boissons, liquides alcooliques et vinaigre | 1 780 | 3 057 | 8 937 | 25 351 | 20 740 | 12 635 | 6 764 | 8 668 | 36 992 |
| Préparations à base de céréales, de farines ou de féculas; pâtisseries | 262 | 586 | 610 | 3 487 | 3 065 | 4 114 | 2 956 | 2 175 | 5 376 |
| Préparations de légumes, de plantes potagères, de fruits et d'autres plantes ou parties de plantes | 992 | 1 384 | 2 685 | 6 164 | 10 164 | 11 767 | 15 964 | 359 824 | 331 295 |

| | | | | | | | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|------------|------------|
| <u>Autres produits agro-industriels</u> | 489 794 | 692 451 | 1 073 232 | 1 202 552 | 1 126 109 | 1 150 048 | 1 383 371 | 1 441 691 | 1 966 513 |
| Cuir et chaussures | 66 997 | 131 225 | 174 229 | 202 400 | 268 471 | 350 500 | 328 767 | 420 654 | 600 512 |
| Bois et ouvrages en bois | 114 689 | 120 123 | 188 948 | 185 183 | 140 844 | 136 398 | 157 737 | 180 449 | 279 316 |
| Textiles et fibres naturelles * | 225 588 | 353 481 | 501 340 | 628 122 | 454 699 | 387 464 | 503 960 | 409 316 | 645 450 |
| Tabac brut ou fabriqué | 38 718 | 49 459 | 62 414 | 103 425 | 148 689 | 168 514 | 194 192 | 249 320 | 296 476 |
| Produits divers | 43 802 | 38 163 | 56 301 | 33 422 | 113 406 | 107 172 | 198 715 | 181 952 | 144 659 |
| TOTAL, AGRO-INDUSTRIES | 1 032 712 | 1 639 072 | 2 663 828 | 3 636 445 | 3 458 029 | 3 364 748 | 4 602 564 | 5 666 881 | 6 459 356 |
| TOTAL, EXPORTATIONS BRÉSILIENNES | 2 903 856 | 3 991 211 | 6 199 200 | 7 950 996 | 8 669 444 | 10 128 303 | 12 120 175 | 12 658 944 | 15 244 377 |

Part dans la valeur des exportations

| | | | | | | | | | |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Agro-industries/Total des exportations brésiliennes | 35,6 % | 41,0 % | 43,0 % | 45,7 % | 39,9 % | 33,2 % | 38,0 % | 44,8 % | 42,4 % |
| Industrie alimentaire/Total des exportations brésiliennes | 18,7 % | 23,7 % | 25,6 % | 30,6 % | 26,9 % | 21,9 % | 26,6 % | 33,4 % | 29,5 % |
| Industrie alimentaire/Total des exportations agro-industrielles | 52,6 % | 57,7 % | 59,7 % | 66,9 % | 67,4 % | 65,8 % | 69,9 % | 74,5 % | 69,5 % |

Source : 1/ Brasil Comercio Exterior - Exportação 1971-1977, 1^o volume - Banco do Brasil S/A - CACEX

2/ Exportação Brasileira Análise Estatística Comparativa - décembre 1978 - janvier 1979 Banco do Brasil S/A - CACEX

* Il convient de souligner que certains textiles exportés sont fabriqués à partir de mélanges de fibres naturelles et de fibres synthétiques dont la composition n'est pas précisée dans le document de référence utilisé.

** Valeurs non précisées dans le document de référence utilisé pour les années 1978 et 1979.

BIBLIOGRAPHIE

01. ABDALA, E. Fertilizantes: problemas e perspectivas. Fundação J.P., Belo Horizonte, 6 (7):2-11, jul.1976
02. BANCO NACIONAL DO DESENVOLVIMENTO ECONOMICO. Tratores e máquinas rodoviárias. s.l., 1977. 108p. (Série Estudos Setoriais)
03. BATISTA, I.S. A demanda de tratores agrícolas na região centro-sul do Brasil. Viçosa, UFV, 1976. 81p. Tese Mestrado Economia Rural
04. BRASIL é o quarto consumidor mundial. O Dirig. rural, p.35-8, maio/jun. 1975.
05. BRASIL. Ministério da Agricultura. Plano nacional de mecanização agrícola. PLANAME. s.l., 1967. n.p.
06. BRASIL. Ministério da Agricultura. Secretaria Geral. Secretaria Nacional de Planejamento Agrícola. Perspectivas da agricultura brasileira para 1978-79. Brasília, 1978. 121p.
07. BRASIL. Ministério da Agricultura. Secretaria Nacional de Planejamento Agrícola. Contribuições do setor agrícola para o desenvolvimento nacional 1974-1978. Brasília, BINAGRI, 1979, 61p. (Relatórios de Desempenho, 1)
08. CORRÊA, A.A.M. Estudo da mecanização agrícola no Brasil. s.l., s.ed., 1970. v.3, p.477 à 454.
09. DEFENSIVOS agrícolas; problemas e perspectivas da indústria que protege as lavouras. s.n.t. p.47 à 55.
10. DELLA SENTA, I.M.C. Situação atual da pós-graduação Brasil-77. Brasília, MEC-CAPE, 1978. 80p. il.
11. EMPRESA BRASILEIRA DE PESQUISA AGROPECUÁRIA, Brasília, D.F. Projeto de apoio à implantação do programa nacional de tecnologia em processamento de produtos agropecuários. Brasília, 1977. 110p.
12. FERTILIZANTES. Agroanalysis, 4(1):2-19, jan. 1980.
13. FERTILIZANTES; os fosfatos a um passo da auto-suficiência. s.n.t. p.11 à 16.
14. FRANCO, J.A.A. Avaliação dos programas de agroindústria em execução no Brasil. Fortaleza, Banco do Nordeste do Brasil, ETENE, 1977. 181p.
15. GORGATTI NETTO, A. Agroindústria alimentar na conjuntura brasileira. Brasília, EMBRAPA-DIU, 1979. 18p. Trabalho apresentado no III Seminário y I Congresso Latinoamericano de Ciencia y Tecnologia de Alimentos, Buenos Aires, 1979.

16. GORGATTI NETTO, A. A semente como fator de desenvolvimento agrícola. Curitiba, EMBRAPA, 1979. 9p.
17. GORGATTI NETTO, A. Industrialização e comercialização dos produtos agrícolas na política de abastecimento. s.n.t. 28p. Conférence faite à un séminaire sur l'agriculture et le développement national, tenu sous les auspices de la section 461 du Rotary Club de Sao Paulo, à Aguas de Lindoia. SP-8.4.75.
18. GORGATTI NETTO, A.; MARQUES, J.F. & FIGUEIREDO, H.H.S. de. Aspectos econômicos da indústria de alimentos no Brasil, 1978. 24p. 17 ref.
19. INSTITUTO BRASILEIRO DE ECONOMIA, Rio de Janeiro. Agricultura 1984; até lá mais racionalidade, mais infra-estrutura e processamento. mais participação e desconcentração. 2. ed. Rio de Janeiro, 1978, 47p.
20. INSTITUTO DE PLANEJAMENTO ECONÔMICO E SOCIAL, Brasília, D.F. Tecnologia moderna para a agricultura; defensivos vegetais. Brasília, 1973. v.1., 122p. (IPEA. Série Estudos para o Planejamento, 7) 40 ref.
21. INSTITUTO DE PLANEJAMENTO ECONÔMICO E SOCIAL, Brasília, D.F. Tecnologia moderna para a agricultura; fertilizantes químicos. Brasília, 1973. v.2, 607p. (IPEA. Série Estudos para o Planejamento, 11)
22. INSTITUTO DE TECNOLOGIA DE ALIMENTOS, Campinas, SP. Importância da tecnologia agrícola e agro-industrial na exportação de manufaturados e serviços. s.n.t. 23p.
23. LIMA, R. de A.; POZZETI, T.; RASTOIN, J.L. & ABREU, F.C. de O. Subsídios para uma política nacional de desenvolvimento agroindustrial; estudos para o planejamento setorial. Brasília, Ministério da Agricultura, Secretaria Nacional de Planejamento Agrícola, 1979. 63p.
24. QUEDA, O. A intervenção do estado e a agro-indústria açucareira paulista. Piracicaba, ESALQ, 1972. 173p. Thèse de doctorat. 69 ref.
25. SÃO PAULO. Secretaria de Agricultura. Ensaio sobre política brasileira. São Paulo, 1979. 249p. 22ref.
26. III PND 1980/1985; um resumo. s.n.t., p.8 à 19.

